



► **Compte rendu des travaux** **8A**

Conférence internationale du Travail – 109^e session, 2021

Date: 9 juin 2021

Séance plénière

Ouverture de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail

Table des matières

	Page
Ouverture de la session.....	3
Élection du Président de la Conférence	3
Discours du Président.....	4
Élection des Vice-présidents de la Conférence	5
Dispositions et règles de procédure spéciales applicables à la 109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	7
Constitution des commissions et des groupes de travail de la Conférence	8
Désignation des membres des bureaux respectifs des divers groupes et commissions	8
Allocution de bienvenue du Directeur général	9

Jeudi 20 mai 2021, 13 heures

**Présidence de M. Chandra, Président du Conseil d'administration
du Bureau international du Travail, et de M. Zniber**

Ouverture de la session

M. Chandra

**Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail
(original anglais)**

Après l'ajournement de la session l'an dernier en raison de la pandémie de COVID-19, j'ai l'honneur, en ma qualité de Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail pour 2020-21, de déclarer ouverte cette 109^e session de la Conférence internationale du Travail.

Malheureusement, malgré nos souhaits sincères de nous réunir en présentiel, il convient que les travaux se déroulent de manière virtuelle, afin de tenir compte des circonstances exceptionnelles causées par la pandémie en cours. Permettez-moi de saisir l'occasion pour vous souhaiter chaleureusement à tous la bienvenue à notre Conférence. Je suis persuadé que, en dépit de sa forme virtuelle, la session de cette année sera à la hauteur des attentes, de la confiance et des efforts qui ont été placés en elle.

Élection du Président de la Conférence

M. Chandra

**Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail
(original anglais)**

Sans plus attendre, je vous propose de passer à la première question de notre ordre du jour, au titre duquel la Conférence est appelée à élire son Président.

Je donne la parole à M. Tressler, représentant du gouvernement du Chili et président en exercice du groupe gouvernemental, afin qu'il présente la candidature de son groupe.

M. Tressler

**Gouvernement (Chili), s'exprimant au nom du groupe gouvernemental
(original espagnol)**

En ma qualité de président du groupe gouvernemental, et au nom de l'ensemble du groupe, j'ai l'honneur de proposer la candidature de Son Excellence M. Omar Zniber, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume du Maroc, au poste de Président de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail. La candidature de M. Zniber à la présidence de cette session de la Conférence bénéficie du soutien unanime du groupe gouvernemental.

Brillant diplomate de carrière, M. Zniber a été Ambassadeur du Maroc en Allemagne de 2012 à 2018, date de sa nomination en tant que Représentant permanent de son pays auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Précédemment, il a été en poste à Vienne, en qualité d'ambassadeur pour l'Autriche, la Slovaquie et la Slovénie. Il a exercé diverses fonctions au sein du ministère marocain des Affaires étrangères et des missions

permanentes du Maroc à New York et à Genève, où il était chargé des questions relatives au désarmement, ainsi qu'au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à l'Organisation mondiale de la santé.

M. Zniber a par ailleurs représenté le Maroc à diverses conférences internationales et régionales. En 2005, il a été président du Conseil du développement industriel de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et a présidé la Conférence méditerranéenne de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Deux ans plus tard, il a présidé la douzième session de la Conférence générale de l'ONUDI. La même année, il est devenu président du groupe de l'Afrique. En 2008, il a été président du Conseil des ambassadeurs arabes. En 2009, il a coprésidé à New York la Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

M. Zniber est titulaire d'un doctorat de droit international public décerné par l'Université de Paris II, lequel portait sur la succession d'États et les traités relatifs aux frontières en Afrique.

Compte tenu du haut niveau de compétence et d'expérience de M. Zniber, le groupe gouvernemental a toute confiance en lui pour mener à bonne fin les travaux de la présente session de la Conférence. C'est donc un honneur pour moi de présenter officiellement sa candidature devant cette honorable assemblée.

(La proposition est soutenue par le groupe des employeurs et le groupe des travailleurs.)

M. Chandra

Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail
(original anglais)

La candidature proposée par M. Tressler, avec le soutien unanime du groupe gouvernemental, recueille l'assentiment du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs.

En l'absence d'autres propositions, j'ai le plaisir de déclarer que Son Excellence M. Omar Zniber, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, est élu à la présidence de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail.

Je le félicite très chaleureusement et l'invite à prendre place à la tribune.

(M. Zniber, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, est élu Président de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail et prend place au fauteuil présidentiel.)

Discours du Président

M. Zniber

Président de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail
(original anglais)

Vous m'avez accordé votre confiance pour présider la 109^e session de la Conférence internationale du Travail, notre toute première session à se tenir sous forme virtuelle.

Outre l'honneur qui m'est fait à titre personnel, c'est aussi une fierté pour mon pays, le Royaume du Maroc, et pour la région africaine. Je vous remercie du crédit dont vous nous gratifiez, mon pays et moi.

Cette élection coïncide avec le lancement récent par le Maroc d'un projet visant à parvenir à la protection sociale universelle à l'horizon 2025, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui porte ce projet ambitieux.

La présidence marocaine de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail reflète l'adhésion de mon pays aux normes internationales du travail ainsi qu'aux valeurs, principes et objectifs de l'OIT, notamment son engagement en faveur du tripartisme.

Cette élection couronne aussi la contribution active de la délégation tripartite marocaine aux différentes actions menées par l'OIT et aux événements relatifs au monde du travail, orchestrés au niveau de cette Organisation ainsi qu'aux échelons régional et continental.

Comme on le dit souvent, la Conférence internationale du Travail est le parlement mondial du travail, qui offre aux gouvernements, aux employeurs et aux travailleurs des États Membres l'occasion par excellence de tenir des discussions tripartites sur les questions sociales et de travail, de même que sur les questions liées au monde du travail.

Cette année, notre session de la Conférence prend une forme virtuelle et revêt une importance particulière, étant donné qu'elle a été ajournée l'an dernier pour des raisons que nous ne connaissons que trop bien. Il va sans dire que de grandes attentes ont été placées dans les travaux que nous allons entreprendre au cours des prochaines semaines et lors de la reprise de notre session plus tard dans l'année.

En dernier lieu, je voudrais profiter de l'occasion pour saluer la mobilisation tant du BIT que de son personnel et rendre hommage au travail accompli comme aux efforts déployés pour faire face aux conséquences de la pandémie et faciliter l'organisation des différentes réunions dans ce contexte sans précédent.

Je mettrai tout en œuvre, avec le concours de mes Vice-présidents, pour conduire nos travaux dans cet esprit et ne ménagerai aucun effort pour que cette Conférence soit un succès pour tous. Je compte sur votre précieux soutien pour atteindre cet objectif.

Élection des Vice-présidents de la Conférence

Le Président

(original anglais)

Notre tâche première consiste à élire les Vice-présidents de la Conférence, conformément à l'article 25, paragraphe 2, du Règlement de la Conférence internationale du Travail. En conséquence, j'invite la Greffière de la Conférence, M^{me} Dimitrova, à donner lecture des propositions émanant des divers groupes.

M^{me} Dimitrova

La Greffière de la Conférence

(original anglais)

Les nominations aux trois postes de Vice-président de la Conférence sont respectivement: pour le groupe gouvernemental, M. Blackman (Barbade); pour le

groupe des employeurs, M^{me} Goldberg (États-Unis d'Amérique); pour le groupe des travailleurs, M^{me} Chipeleme (Zambie).

Le Président (original anglais)

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que ces propositions sont approuvées?

(Les propositions sont approuvées.)

Je voudrais féliciter le Vice-président et les Vice-présidentes qui, je le crois, souhaitent prendre la parole.

M. Blackman Vice-président gouvernemental de la Conférence (original anglais)

C'est un réel plaisir et un grand honneur pour moi d'accepter cette élection au poste de Vice-président. Je me réjouis d'œuvrer aux côtés du Président de la Conférence – l'éminent Ambassadeur du Maroc – et de mes collègues Vice-présidentes pour diriger les travaux de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail. La fierté personnelle que j'éprouve à assumer le rôle de Vice-président tient à la reconnaissance du soutien que m'ont témoigné à cet égard les pays des Amériques ainsi que mon propre pays, la Barbade. Je vous remercie de la confiance que vous avez placée en moi.

J'ai conscience de la mission qui nous incombe, à l'occasion de cette première session virtuelle de la Conférence, alors que nous cherchons à promouvoir les droits au travail, à encourager les possibilités d'emploi décent, à améliorer la protection sociale et à renforcer le dialogue sur les questions liées au travail. En tant que Vice-président, j'ai l'intention de m'investir autant et avec la même énergie que lorsque j'étais président du Comité du commerce et du développement de l'Organisation mondiale du commerce et président du groupe des petits États insulaires en développement à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Tel est l'engagement que je prends devant vous.

Je suis persuadé qu'ensemble nous continuerons à promouvoir une approche centrée sur l'humain pour créer des emplois décents et productifs en tant qu'objectifs de développement durable. Grâce aux travaux de ses différents groupes de travail et commissions, cette Conférence historique est en bonne place pour continuer à soutenir la promotion des normes internationales du travail dans des circonstances où le monde tel que nous le connaissons a changé, en particulier au cours des quinze derniers mois, et pour veiller à ce que la lettre et l'esprit de ces normes soient respectés. Je me réjouis de collaborer avec vous en vue d'atteindre ces objectifs.

M^{me} Goldberg Vice-présidente employeuse de la Conférence (original anglais)

Je suis flattée d'accepter cette nomination. J'ai eu la chance insigne, tout au long d'une carrière bien remplie, d'entretenir des liens étroits avec l'OIT, en qualité de représentante des employeurs des États-Unis et de l'Organisation internationale des employeurs au sein du Conseil d'administration, où j'ai eu l'honneur d'exercer mes fonctions dans le cadre de trois mandats, mais aussi en tant que participante à de

nombreuses sessions de la Conférence internationale du Travail – si nombreuses que je ne saurais me souvenir de toutes.

Pendant cette longue période, l'OIT a dû faire face à de nombreuses difficultés, notamment la crise financière mondiale de 2008. Or, avec la pandémie de COVID-19, nous sommes confrontés à une crise qui est sans doute encore plus complexe: les terribles menaces sanitaires, le chômage, les faillites d'entreprises et les inégalités si préjudiciables sont désormais le lot de toute la planète et transforment en profondeur le monde du travail. L'ironie du sort veut que le COVID-19, déjà source de problèmes assez retors sur le plan stratégique, modifie de fond en comble les moyens dont nous disposons pour y faire face et nous impose d'organiser sous forme virtuelle la présente session, ce qui ne nous facilitera pas la tâche dans les semaines qui viennent.

Dans ce contexte difficile, soyez assurés que j'ai la ferme volonté de travailler en étroite collaboration avec vous et de veiller à ce que nous menions à bien nos travaux. Soyez également assurés que mes collègues sont animés par la même détermination et le même désir, et que les employeurs feront tout leur possible pour que cette session soit couronnée de succès et débouche sur des résultats concrets. Nous nous réjouissons de collaborer avec vous tous, et bien entendu avec nos collègues du Bureau, afin d'accomplir le travail exigé par notre mission.

M^{me} Chipeleme

Vice-présidente travailleuse de la Conférence

(original anglais)

Je tiens à remercier le groupe des travailleurs de la confiance qu'il m'a accordée pour accomplir cette tâche très importante, ce que j'ai accepté avec gratitude. Je suis membre du Congrès des syndicats de Zambie, où m'incombent depuis 28 ans l'organisation et le développement des syndicats. Je suis membre du Conseil d'administration du BIT depuis quatre ans – un long mandat déjà – et serai très honorée de travailler en étroite collaboration avec M. Zniber, ainsi qu'avec le Vice-président gouvernemental, M. Blackman, et la Vice-présidente employeuse, M^{me} Goldberg, pour diriger les travaux de cette 109^e session de la Conférence, qui va se tenir sous une forme encore inédite.

Le Président

(original anglais)

Les interventions des trois Vice-présidents m'ont donné la certitude que mes trois collègues du bureau et moi-même serons en mesure de relever ensemble ce défi: diriger les travaux de cette session virtuelle de la Conférence en servant au mieux les intérêts de l'Organisation et de ses mandants tripartites.

Dispositions et règles de procédure spéciales applicables à la 109^e session de la Conférence internationale du Travail

Le Président

(original anglais)

Le point suivant concerne la suspension de certaines dispositions du Règlement de la Conférence au profit des dispositions et règles de procédure spéciales qui ont été proposées par le Conseil d'administration pour la conduite de cette session virtuelle de la Conférence.

Ces propositions ont fait l'objet d'amples discussions, consultations et compromis depuis le début de l'année. Elles sont énoncées dans le document ILC.109/D.1, qui a été publié sur le site Web de la Conférence.

Compte tenu de l'esprit consensuel qui a présidé à l'élaboration de ces dispositions et règles de procédure spéciales, je ne doute pas qu'elles pourront être approuvées par la Conférence. S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence approuve les formalités de procédure figurant dans le document ILC.109/D.1?

(Les propositions sont approuvées.)

Constitution des commissions et des groupes de travail de la Conférence

Le Président

(original anglais)

Le point suivant porte sur la constitution des commissions permanentes ainsi que des commissions et groupes de travail chargés d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

Quatre commissions permanentes sont constituées chaque année: la Commission de proposition, la Commission des finances des représentants gouvernementaux, la Commission de l'application des normes et la Commission de vérification des pouvoirs.

Outre ces commissions permanentes, la Conférence voudra sans doute constituer la Commission chargée de la discussion récurrente: Sécurité sociale, ainsi que la Commission chargée de la réponse au COVID, qui examinera s'il y a lieu le document final sur la réponse à la pandémie, annexé au rapport du Directeur général.

La Conférence souhaitera peut-être aussi former deux groupes de travail chargés d'examiner, à la reprise de sa session, les deux autres questions techniques inscrites à son ordre du jour, à savoir: le Groupe de travail chargé de la discussion générale: Les inégalités et le monde du travail, et le Groupe de travail chargé de la discussion générale: Compétences et apprentissage tout au long de la vie.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence approuve ces propositions?

(Les propositions sont approuvées.)

Désignation des membres des bureaux des groupes et commissions

Le Président

(original anglais)

Conformément aux dispositions et règles de procédure spéciales que nous venons d'adopter, nous devons maintenant procéder à la désignation des membres du bureau de ces commissions et groupes de travail. La composition de chaque commission et de chaque groupe de travail sera déterminée par chaque groupe, sur la base des inscriptions reçues.

Je suppose que la Conférence approuve ces nominations et qu'elle se joindra à moi pour remercier tous les intéressés d'avoir accepté des responsabilités aussi importantes. Les participants peuvent prendre connaissance de la liste où figurent les noms des membres du bureau de chaque commission et de chaque groupe de travail en

consultant le document [ILC.109/D.3](#), qui est publié sur le site Web de la Conférence. Ce document indique en outre le nom des membres des bureaux respectifs du groupe gouvernemental, du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs.

(Les propositions sont approuvées.)

Allocution de bienvenue du Directeur général

Le Président

(original anglais)

Je me tourne maintenant vers le Directeur général du BIT et Secrétaire général de la Conférence, M. Ryder, qui va prononcer une allocution de bienvenue.

M. Ryder

Directeur général du Bureau international du Travail et Secrétaire général de la Conférence

(original anglais)

Permettez-moi de commencer par féliciter le Président pour son élection. Avec lui, je sais que nous sommes en de très bonnes mains. J'adresse les mêmes félicitations à toutes les autres personnes titulaires d'une charge officielle à la présente Conférence. Je tiens également à souhaiter la bienvenue, virtuellement mais néanmoins très chaleureusement, à tous les participants à cette 109^e session de la Conférence internationale du Travail.

Après l'inévitable ajournement de cette session décidé l'an dernier, je crois que tous les mandants de l'OIT – gouvernements, employeurs et travailleurs – partageaient la volonté de faire en sorte que cette session de la Conférence puisse maintenant se tenir car, d'une part, nous avons une tâche essentielle à accomplir et, d'autre part, il en va de la continuité institutionnelle de notre Organisation.

C'est pourquoi, à l'issue de consultations approfondies, nous avons fixé les modalités de cette session virtuelle exceptionnelle de la Conférence, qui nous offre assurément la meilleure occasion qui soit de parvenir au terme d'un ordre du jour aussi important qu'exigeant – une occasion de faire le travail que l'on attend de nous.

Or l'accomplissement de cette tâche va exiger de nous beaucoup plus de patience, de tolérance et de créativité que d'habitude. Il va de soi que mes collègues et moi-même ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous aider à y participer activement.

En menant à bien les travaux de cette Conférence sous votre direction, l'OIT va franchir une nouvelle étape, d'une importance vitale, dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 qui a dévasté le monde du travail au cours des dix-huit derniers mois. Elle contribuera ainsi de manière cruciale à mieux construire l'avenir.

Peut-il y avoir une perspective plus enthousiasmante pour nous tous, à l'heure où nous allons débiter cette session de la Conférence? Je vous souhaite à tous une réussite pleine et entière.

Le Président

(original anglais)

Je vous remercie vivement, Monsieur le Directeur général, pour cette allocution qui met si bien en lumière les spécificités de l'OIT, cette respectable Organisation, riche

d'une longue histoire, qui s'emploie à réaliser des objectifs communs au service de l'humanité tout entière. Ces objectifs, qui sont à la fois sociaux, économiques et humains, requièrent la coopération de tous les États du monde et des mandants tripartites de l'Organisation. Nous comptons sur votre soutien, Monsieur le Directeur général, ainsi que sur celui de vos éminents Directeurs généraux adjoints. Je tiens à les saluer, de même que tous les membres du personnel du BIT qui, j'en suis convaincu, ne ménageront pas leurs efforts pour que cette session de la Conférence soit un véritable succès, tant dans notre intérêt à tous que pour rendre l'Organisation plus forte que jamais car, comme vous venez de le rappeler, ce sont la tolérance et la passion qui doivent nous animer, puisque les problèmes auxquels nous sommes confrontés nécessitent l'une et l'autre.

Avant de clore officiellement cette séance, je tiens à dire à quel point j'aurais préféré que nous soyons tous réunis à Genève pour notre Conférence. Plusieurs milliers de personnes se réunissent normalement pendant deux semaines pour évoquer les sujets importants que nous devons traiter à chaque session. Je veux espérer que la prochaine session de notre Conférence se déroulera selon les modalités habituelles.

S'agissant de la présente session, il importe de garder à l'esprit que toutes les mesures ont été prises pour que cette organisation virtuelle soit un vrai succès, que l'ensemble du personnel et nous tous sommes mobilisés afin que la session se déroule sous les meilleurs auspices possible de manière à pouvoir dialoguer sans réserve, en évitant tout écueil susceptible d'entraver le bon déroulement de nos travaux. Nous sommes donc optimistes, et je vous remercie tous de votre présence à cette séance si importante. J'attends avec impatience que nous nous retrouvions tous à compter du 7 juin, comme prévu, pour commencer nos travaux formels en plénière.

Ainsi s'achève cette séance d'ouverture formelle. Je vous remercie tous de votre participation.

(La séance est levée à 13 h 40.)